

## VOICI COMMENT NOUS PROTÉGER:



### CIRCULAIRE À LA POPULATION - 25 mars 2020



Città  
di Locarno

Chères Citoyennes, chers Citoyens de la Ville de Locarno,

vus l'évolution des cas de Coronavirus, les prévisions imminentes d'un pic et la nécessité d'éliminer les contacts entre les personnes, unique mesure efficace pour « aplatir la courbe » des contaminations, nos autorités ont pris, ces dernières semaines, une multitude de décisions. Des mesures qui ont un impact sur notre vie quotidienne et si elles seront respectées scrupuleusement par l'ensemble de la population alors nous pourrons vaincre la propagation de ce virus de manière efficace et reprendre au plus vite une vie normale.

Ci-dessous, nous vous résumons une série d'informations importantes que nous vous invitons à lire attentivement et à partager avec votre famille et vos connaissances.

#### ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

##### ✓ FERMETURE DE TOUTES LES ÉCOLES

Du lundi 16 mars au dimanche 19 avril, toutes les écoles resteront fermées. Il est recommandé de rester chez soi et de limiter les déplacements au strict nécessaire.

Le service de garderie de l'école enfantine à horaire prolongé est également fermé.

##### ✓ SERVICE DE GARDERIE EXTRAORDINAIRE POUR LES ÉLÈVES AYANT DES BESOINS AVÉRÉS

L'Institut scolaire de la Commune, du lundi au vendredi et ceci de 8h30 à 16h15, a mis en place un "service de garderie" exclusivement destiné aux élèves en bonne santé qui ne peuvent pas rester à la maison pour des raisons avérées. À cet égard, une déclaration sera soumise à chaque parent pour être dûment remplie.

L'objectif est d'éviter que les enfants soient pris en charge par des personnes appartenant à des groupes à risque, et en particulier par les personnes âgées.

## GUICHETS DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

### ✓ FERMETURE DES GUICHETS DE L'ADMINISTRATION

Les guichets de l'administration communale sont fermés au public jusqu'à nouvel ordre. Le personnel de l'administration continuera à fournir les services de base, qui seront assurés par téléphone, par courrier électronique et par courrier postal.

À la chancellerie est actif du lundi au vendredi (jours fériés exclus) de 9h00 à 17h30 le numéro direct **091 756 31 11** à contacter pour toute question en relation avec les services de l'administration communale.

En cas de besoin, vous pouvez prendre rendez-vous en appelant les numéros ou les adresses électroniques suivants :

- **UFFICIO CONTROLLO ABITANTI**  
091 756 31 51 / [controllo.abitanti@locarno.ch](mailto:controllo.abitanti@locarno.ch)
- **SERVIZI DEL TERRITORIO, URBANISTICA E INFRASTRUTTURE**  
091 756 32 11 / [dui@locarno.ch](mailto:dui@locarno.ch)
- **SERVIZI DEL TERRITORIO, LOGISTICA E TERRITORIO**  
091 756 32 11 / [dlt@locarno.ch](mailto:dlt@locarno.ch)
- **AZIENDA ACQUA POTABILE**  
091/ 756 32 51 / [azienda.acqua@locarno.ch](mailto:azienda.acqua@locarno.ch)
- **ARP AUTORITÀ REGIONALE DI PROTEZIONE 10**  
091 756 31 17 / [arp10@locarno.ch](mailto:arp10@locarno.ch)
- **OPERATORI SOCIALI**  
091 756 31 57 / [operatore.sociale@locarno.ch](mailto:operatore.sociale@locarno.ch)
- **SPORTELLI LAPS**  
091 756 31 63 / [assistenza.sociale@locarno.ch](mailto:assistenza.sociale@locarno.ch)
- **UFFICIO AVS/AI/IPG**  
091 756 31 61 / [avs.ai@locarno.ch](mailto:avs.ai@locarno.ch)
- **UFFICIO MANIFESTAZIONI**  
091 756 31 62 / [manifestazioni@locarno.ch](mailto:manifestazioni@locarno.ch)
- **UFFICIO DEL TUTORE**  
091 756 31 18 / [arp10@locarno.ch](mailto:arp10@locarno.ch)
- **UFFICIO NATURALIZZAZIONI**  
091 756 31 64 / [naturalizzazioni@locarno.ch](mailto:naturalizzazioni@locarno.ch)
- **UFFICIO ESATTORIA**  
091 756 31 36 / [esattoria@locarno.ch](mailto:esattoria@locarno.ch)
- **UFFICIO CONTRIBUTZIONI**  
091 756 31 42 / [contribuzioni@locarno.ch](mailto:contribuzioni@locarno.ch)

## SERVICES ET INSTALLATIONS SUR LE TERRITOIRE COMMUNALE

### ✔ PROPRETÉ URBAINE

Les activités essentielles de nettoyage et d'aménagement des espaces publics sont garanties.

### ✔ COLLECTE ET SERVICES DE DÉCHETS

Les services de ramassage des déchets, du papier (le mardi) et des déchets végétaux sont garantis.

Il est recommandé de collecter les déchets tels que les masques de protection et les mouchoirs en les plaçant dans un sac en plastique immédiatement après leur utilisation, et ceci en fermant ce dernier avec un nœud avant de les déposer dans les conteneurs à ordures officiels.

L'Ecocentre communale reste fermé jusqu'à nouvel ordre.

### ✔ PLACES DE JEUX ET PARC ROBINSON

Les places de jeux de la ville sont fermées pour des raisons sanitaires.

### ✔ CENTRE DE JEUNESSE

Les activités d'agrégation au centre sont suspendues.

### ✔ CRÈCHE

La crèche de la Commune reste ouverte uniquement pour s'occuper des enfants des familles qui ont des besoins et ne disposent pas de solutions alternatives en toute sécurité à la maison.

### ✔ MAISON DE RETRAITE SAN CARLO

Conformément aux dispositions actuellement en vigueur, outre les règles de sécurité et de protection, les visites aux résidents ont été suspendues ; ces derniers sont soignés quotidiennement avec professionnalisme et humanité.

### ✔ ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ET ACTIVITÉS COMMERCIALES

Le Gouvernement cantonal a décrété la fermeture obligatoire, à partir du samedi 14 mars dès minuit, de tous les établissements publics liés à la restauration, aux commerces (à l'exclusion de ceux qui vendent des produits de première nécessité comme les denrées alimentaires) et aux activités commerciales consacrées aux soins personnels (coiffeurs, esthéticiennes, ecc.).

Pour les patrons, il existe une Hotline au numéro **0840 117 112**.

### ✔ SECTEUR DE LA CONSTRUCTION

Le Gouvernement cantonal a ordonné la fermeture de la construction publique et privée et de toutes les activités artisanales liées à la construction, avec une limitation aux urgences de toutes les autres activités de travail à partir du lundi 23 mars 2020.

## SERVICE DE POLICE

### ✔ SÉCURITÉ SUR LE TERRITOIRE

La police continuera à contrôler le territoire par des patrouilles et des rondes. Les citoyens sont invités à informer de tout problème lié à l'ordre public directement au numéro **091 756 33 11** ou en cas d'urgence de contacter directement la police cantonale au numéro **112**.

## SERVICES AUX PERSONNES ÂGÉES ET AUX PERSONNES DANS LE BESOIN

### ✔ LIVRAISON A DOMICILE DES ACHATS

Il existe un service de livraison à domicile dans toute la ville pour les personnes âgées de plus de 65 ans (la réglementation cantonale actuelle interdit à ces derniers de faire leurs achats par mesure de protection), ainsi que pour les personnes souffrant de maladies qui peuvent les rendre encore plus vulnérables (selon la liste du médecin cantonal : hypertension, diabète, maladies cardiovasculaires, maladies respiratoires chroniques, faiblesse du système immunitaire, cancer).

Toutes ces personnes peuvent appeler le **091 756 34 91** du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 (jours fériés fermés). Le personnel de la Ville de Locarno organisera l'achat et la livraison à domicile des biens demandés.

### ✔ BÉNÉVOLES

Ceux qui souhaitent offrir leur disponibilité et participer aux initiatives peuvent envoyer une communication à l'adresse suivante [volontariato@locarno.ch](mailto:volontariato@locarno.ch).

## MESURES DE PROTECTION

### ✔ **DISTANCE MAIS PROCHE. PROTÉGEONS-NOUS. MAINTENANT : PROTÉGER LES PERSONNES ÂGÉES**

Le nouveau coronavirus peut toucher tout le monde, mais les personnes âgées ou atteintes de maladies antérieures peuvent en subir des conséquences plus graves. Il est donc important qu'ils restent chez eux, en limitant leurs déplacements au strict nécessaire.

Les contacts avec d'autres personnes, en particulier les enfants et les jeunes, doivent être évités. S'ils sont strictement nécessaires, maintenez une distance de sécurité d'au moins deux mètres.

Le Conseil d'État, en collaboration avec le médecin cantonal, a lancé la campagne "DISTANCE MAIS PROCHE. PROTÉGEONS-NOUS. MAINTENANT". Et ceci pour transmettre les règles de conduite et les précautions que nous devons tous appliquer pour nous protéger et protéger nos proches.

### ✔ **QUELQUES RÈGLES QUI S'APPLIQUENT À TOUS**

Ces semaines de distance sociale sont et seront difficiles pour chacun d'entre nous, mais elles constituent le meilleur moyen de se protéger contre la propagation du virus et de permettre à des établissements de santé tels que l'Hôpital « La Carità » - qui est devenu l'hôpital de référence du Covid-19 - de traiter les malades de la meilleure façon possible et de limiter la surcharge.

Il est donc recommandé à l'ensemble de la population de rester chez elle autant que possible, en évitant les contacts et les déplacements, et de respecter les règles suivantes:

- Se laver soigneusement et souvent les mains
- Évitez tout contact avec les personnes qui manifestent de la toux et de la fièvre
- Ne pas se toucher le nez, la bouche et les yeux
- Tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le creux du coude
- Ne pas prendre des antibiotiques s'ils ne sont pas prescrits par un médecin
- Utilisez le masque de protection uniquement si vous êtes malade ou si vous assistez des personnes malades
- En cas de fièvre et de toux, rester à la maison.
- Toujours téléphoner avant d'aller chez le médecin ou aux urgences (Hotline, voir ci-dessous)

Pour toute information complémentaire sur le coronavirus, nous vous renvoyons au site [www.ti.ch/coronavirus](http://www.ti.ch/coronavirus) et une Hotline est active tous les jours de 07h00 à 22h00 au numéro de téléphone **0800 144 144**.

Pour les mises à jour des services de la Commune, nous vous prions de consulter régulièrement la page internet [www.locarno.ch](http://www.locarno.ch).

Sûre que tout se passera bien si chacun fait son devoir avec le sens des responsabilités, la mairie exprime sa proximité avec tous les habitants de la Ville de Locarno touchés par ces semaines difficiles.